guette miraculeuse, en faire qui des procureurs et solliciteurs généraux, qui des commissaires, secrétaires civils ou provinciaux, qui des sous-secrétaires enfin des ministres, aux appointements de milliers de louis, etc, etc.

Que le système actuel ne vaut rien, tout le monde en convient, comme aussi que ceux du Bas-Canada qui sont au cabinet, ne représentent pas cette section de la province, et ne l'ont jamais représentée. Mais si l'on sent la grande, l'urgente nécessité de refondre le ministère ; si l'on désire tant faire le bien du pays, et satisfaire le vœu général, pourquoi ne pas prendre les moyens constitutionnels d'arriver à cette fin? Est-il un autre moyen, dans tous les pays libres, gouvernés par l'opinion publique, de former une administration, qu'en appelant pour cet objet, les chefs des partis politiques, ceux que leur influence, leur talents et leurs services font marcher à la tête des populations, et en les faisant concourir à la formation des administrations? que signifient ces tripotages ministériels qui s'en vont hors des partis politiques, chercher des hommes sans influence, éloignés des affaires, pour recruter les rangs des ministres? Est-ce ainsi qu'on procède? Est-ce à l'aide de transfuges de tous les camps qu'on veut faire marcher les affaires? veut-on longtemps conduire le pays, avec et par tous *ces chercheurs de places*, qui sont toujours soumis à la parole de ceux qui les dispensent?

Encore une fois, vous aurez beau compléter le nombre de vos collègues, M. Draper, votre Cabinet n'acquierra pas de solidité par ces moyens frauduleux. L'Edifice que vous élèverez, croulera de lui-même, car la base est mauvaise. Il y a un vice radical dans le principe, qui préside à nos affaires ; ce vice M. Draper est trop habile pour ne pas le sentir sous sa main ; mais peut-etre espère-t-il avec et à l'aide de ses doctrines machiavéliques et *Sybilliques*, le combattre et le forcer à se changer en bien ; c'est là qu'il se trompe ; c'est bâtir sur le sable ; si le bien résulte du mal, c'est par exception ; la vérité et l'honnêtete finissent toujours par triompher.

Il est inutile pour nous de répeter tous les bruits qui circulent ; ce sont toujours les mêmes hommes que l'on veut faire passer d'un bureau à un autre, pour satisfaire l'opinion publique! On y joint *of course*, pour sauver les apparences, quelques noms du dehors, quelques membres de l'opposition, à qui il faudrait d'abord faire adopter les idées *réactionnaires*, qu'on s'efforce *en vain*, de propager. Ce qu'il y a de plus certain dans tout ceci, c'est que M. Draper *considère encore la retraite de M. Viger comme essentielle à la force du gouvernement.*" Mais M. Viger considère, lui, que la *Crise Ministérielle* est un roman qui semble n'être ourdi que pour tromper le public ; que son heure n'est pas venue ; et il ajoute à tout cela, son éternel que dire, que *penser*

M. Papineau a résigné, ou il est prêt à le faire, car sa place a été offerte à Mr. Ogle-Gowan, M.P.P. M. P., est dégoûté de toutes ces affaires; c'est trop tard. On mentionne aujourd'hui le nom de M. L. M. Viger, de l'Assomption, comme devant être le futur Receveur-Général ; sous d'autres circonstances, rien ne causerait plus de satisfaction que cette nomination. Aujourd'hui commevont les choses, nous croyons que M. L. M. Viger a trop de tact pour échanger son *otium cum dignitate*, contre les eaux troubles de la politique. Somme toute, nous espérons que pas un Canadien Français n'assoctera son nom à tout ce tripotage, et ne consentira à joindre une administration quelconque, à moins qu'elle ne soit organisée d'après les vrais principes de la constitution.

P. S. Nous arrêtons la presse, pour annoncer à nos lecteurs que l'hon. M. Viger est presque décidé à résigner sa place de président du conseil ; il se retire à l'Isle Bizard et se propose de consacrer le reste de ses jours à écrire des *mémoires d'outre-tombe*. En attendant, M. Viger va faire paraître prochainement ses œuvres complettes qui comprendront un *Grand Dictionnaire de Droit inédit*, un *Grand Ouvrage in folio* sur la *morale publique*; un *petit traité d'économie politique*, et *pratique*; un livre sur la *vanité*, ses dangers et ses ridicules ; un autre sur l'*art de saluer* et de *gesticuler* ; un autre sur le *mouvement perpétuel*; *vingt-cinq volumes de discours parlementaires et autres* ; deux volumes de *formes de projets de lois* ; un *bill de judicaiture inédit* ; des *considérations* sur la *Belgique* ; la *crise ministérielle* considérablement augmentée, avec des notes explicatives ; enfin un grand nombre de *pamphlets*, de *correspondances* et articles éditoriaux *trop longs à détailler*. Nous ne doutons pas que le public apprendra avec plaisir la résolution de M. Viger et nous espérons que ses travaux littéraires et la gloire qui les couronnera, le dédommageront amplement de ses désagréments politiques.

QUÉBEC ! !

Les derniers malheurs de notre ancienne Capitale, ces nouvelles les plus affligeantes, les plus désolantes, qui nous soient jamais parvenues, ont causé Dimanche matin dans notre ville, la plus douloureuse sensation. Elles se répandirent d'un bout à l'autre de la Cité, avec la rapidité de l'éclair et de toutes les bouches s'échappaient des paroles de cuisant regrêts, et de tous les yeux des larmes de sympathique douleur.

A part des détails de l'incendie que nous prenons dans le *Journal de Québec*, nous publions une correspondance, d'un jeune monsieur, qui se trouvait dans le théâtre St. Louis, au moment même du sinistre, qui en est sorti le *dernier* et qui n'a échappé à la mort que par miracle. Au milieu des émotions poignantes, que cause la lecture de cette lettre, nous n'avons pu nous empêcher d'admirer le talent remarquable qui l'a dictée.

CORRESPONDANCE DE QUEBEC.

INCENDIE DU THÉATRE ST. LOUIS.

Près de 50 personnes péries dans les flammes! ! !

M. LE RÉDACTEUR,

Il y a donc encore des pages de sang et de deuil au livre des destins de notre malheureuse cité.... Pourtant, après cinq années signalées chacune par quelque horrible désastre, nous commencions à respirer enfin sur les débris amoncelés de nos malheurs récents. Nous espérions qu'il ne restait plus de larmes au fond de la coupe de nos douleurs ; nous l'avions déjà tant de fois épuisée.... En 1840, une partie du Cap-Diamant s'écroule sur près de 50 infortunés dont les habitations ceignaient sa base ; en 1843, un terrible incendie dévore en quelques heures les richesses d'un des plus beaux quartiers de la ville, celui du Palais ; là aussi la mort avait marqué quelques victimes aux sombres lueurs qui l'accompagnaient. Enfin, l'an dernier, deux calamités épouvantables et dont le bruit et la grandeur ont excité les sympathies du monde entier couvrent la ville entière d'un sombre voile de deuil, que perçait à peine, il y a deux jours encore, un faible rayon d'espérance et de consolation. Le glas anniversaire n'a pas encore cessé de nous appeler sur la tombe de ceux dont le triste sort rendit plus horribles encore les désastres des 28 mai et 28 juin, 1845, et déjà son lugubre tintement est couvert par les cris éplorés d'une désolation nouvelle et encore plus grande.

En effet, l'horreur de la calamité dont tout Québec a été témoin, dans la soirée de vendredi dernier, n'a jamais été égalée dans cette hémisphère, et ne saurait être surpassée. Les extraordinaires publiés, samedi, par la presse de cette ville et qui vous sont sans doute parvenus, vous ont fait connaitre l'ensemble des faits, mais avec plus ou moins d'inexactitude. Je vais essayer de les vérifier et de vous donner quelques détails sur l'exactitude desquels vous devez d'autant plus compter que j'ai tout vu de mes propres yeux, et que j'ai moi-même échappé providentiellement et le dernier de tous du théâtre du désastre, après un effort infructueux, pour parvenir une troisième fois auprès des malheureux dont les cris déchirants appelaient des bras amis à leurs secours.

C'est dans l'ancien manége, situé près de l'emplacement ou s'élevait encore en 1830 le vieux château Saint-Louis, et transformé aujourd'hui en salle de spectacles, que s'est passée la scène dont ma plume impuissante se refuse à peindre l'horreur. Cette bâtisse, formant un parallélogramme d'environ cent quarante pieds de longueur sur cinquante de largeur, est percée, sur ses plus longs côtés seulement, d'ouvertures d'environ trois pieds de haut sur deux de large. Un tiers à peu près de l'édifice était occupée par la scène : les deux autres tiers, réservés aux spectateurs, étaient presqu'entierement disposés en loges qui s'élevaient graduellement en amphitéâtre jusqu'au fond de la salle. Ces loges n'étaient autre chose qu'une suite de bancs à dossiers, recouverts de flanelle et disposés parallelement sur toute la longueur des loges, avec une étroite allée au centre, et elles étaient appuyées sur un faible plancher qui reposait lui-même sur un échafaudage continu et peu solide. Le devant des loges était élevé de quelques pieds seulement au-dessus de la *boite* des musiciens dont il n'était séparé que par un passage de 4 ou 5 pieds. Les ouvertures ou fenêtres dont j'ai déjà parlé, au nombre de dix de chaque côté, se trouvaient à 18 pieds du sol, à l'extérieur du côté du sud ouest et à environ 30 pieds du côté du nord est. Une porte de 7 pieds sur 3 communiquait au passage dont j'ai parlé en dernier lieu par un autre passage à moitié couvert, et se joignant à angle droit avec le premier. Une autre porte de même dimension et à 18 pieds seulement de la première occupait l'origine de l'angle sud du manége, et s'ouvrait au bas d'un escalier conduisant aux loges et adossé au mur du fond de la bâtisse. Il est essentiel de mentionner que cet escalier par lequel tous les spectateurs étaient montés dans la salle, était en bois, large de 3 pieds et, entouré, à droite par le mur, à gauche par une simple cloison et couvert à hauteur d'homme par des planches de sapin brut. Au bas de cet escalier était une porte de bois se fermant du dedans au dehors. Les murs, de chaque coté de la salle, étaient couverts, à 7 ou 8 pieds de hauteur d'un simple lambris de planches sèches. Au fond de la scene, une porte de dimensions moindres que les premières s'ouvrait immédiatement dans une écurie en pierre dans laquelle se trouvaient une dizaine de chevaux appartenant à M. Hough.

Environ deux cent cinquante personnes se trouvaient réunies pour la seconde exhibition des *Dioramas* des MM. Harrison, et parmi elles on en remarquait plusieurs appartenant aux premieres familles de la ville. La salle était éclairée, dans les intervalles qui s'écoulaient pendant le changement des tableaux, par quatre lampes à l'huile camphrée.

Il était dix heures et un quart. L'exhibition était terminée; l'orchestre sous la direction de M. Charles Sauvageau avait fini de jouer le *God save the Queen*, pendant la durée duquel les deux tiers, ou un peu plus, des spectateurs étaient sortis par l'escalier dont l'entrée s'ouvrait au fond de la salle, à l'extrémité de l'allée intermédiaire dont j'ai parlé plus haut.

Soixante à soixante dix personnes, hommes, femmes et enfants qui occupaient les avant loges, se préparaient à sortir et causaient et riaient entr'elles, sans se presser aucunement, lorsqu'une lampe, suspendue à quelque distance seulement des avant loges et plus près encore de la scène, tomba ou fut renversée par une cause quelconque, et le parquet de l'avant scène fut à l'instant même couvert d'un liquide enflammé qui se répandit de tous côtés.

L'effet produit par l'effusion et l'expansion de l'huile camphrée ne saurait être comparé à rien de ce qu'on a déjà observé de plus violent dans les feux les plus ardents, poussés par un ouragan au milieu des matieres les plus combustibles. Il fut soudain, électrique. En moins de dix secondes, les rideaux, les toiles gommées de l'appareil chimique, les nombreuses scènes peintes à l'huile et à l'ocre, et appartenant aux officiers de la garnison et à messieurs les amateurs canadiens, tout avait disparu, après avoir porté au plafond mille jets de flamme dévorante qui, s'accrochant à chaque aspérité, enveloppant chaque angle, s'insinuant dans chaque fissure, courant dans chaque rainure, embraserent, *en moins d'une seule minute*, toute et la partie supérieure de l'édifice. Le toit, élevé de quarante à quarante cinq pieds, présentait la forme d'un demi décaèdre enflammé et produisait l'effet d'un immense réverbère reflétant vers le bas le calorique qui venait de toutes parts se réfléchir et se dilater encore plus à sa surface. Toute la scene, ainsi que le plafond et la parti inférieure du parterre adjacente aux avant-loges était donc la proie de l'élément destructeur qui déjà gravissait rapidement la hauteur de ces dernières.

Plusieurs de ces malheureux se voyant d'avance dévoués à une destruction imminente se précipiterent, au risque de quelques brûlures sérieuses, dans le passage déjà partiellement embrasé qui conduisait à la porte du parterre. C'était la seule voie de salut possible; car malgré que le feu n'eut pas encore gagné l'escalier des loges, la fumée noire et épaisse qui refluait au fond, plus élevé qu'aucune autre partie de la salle, rendait plus impraticable encore l'issue qui, sans cette circonstance, se serait offerte en cet endroit. En même temps et en conséquence de la rapide décomposition de l'air intérieur, le vent s'engouffrait en tourbillons continuels par les deux portes ouvertes, et élevait jusqu'au comble d'immenses spirales de fumée et de flammeches entremêlées parfois de flammes rougeâtres. Bientôt l'élévation croissante de la chaleur amena l'explosion des trois autres lampes, dont deux se trouvaient placées aux extrémités d'une ligne qu'on pouvait imaginer passer par le milieu de la profondeur des loges.

Alors il n'y eut plus de ressources pour les malheureuses victimes enfermées dans cette fournaise comme dans le taureau d'airain de Phalaris. Je les vis alors, et quoique j'aie été témoin oculaire et presque victime moi-même des deux désastres de l'an dernier, et par conséquent familiarisé avec ces scènes de destruction, je ne pus, sans sentir mes jambes me manquer, supporter la vue de ce qui se passait sous mes yeux, et, à demi suffoqué par la fumée, je dus chercher mon salut sans retard.

Personne, après moi, ne put sortir de la salle.

Quand je me trouvai pour la dernière fois dans la porte au haut de l'escalier la fumée d'abord dérobait tout à ma vue ; puis une ou deux fois une lueur rouge-sang perçant l'épaisseur de l'obscurité, me fit laisser rapidement entrevoir Je vis des femmes évanouies, d'autres à genoux, des hommes succombant sous l'influence du feu qui roulait ses vagues ardentes autour d'eux et au dessus de leurs têtes, et sous le poids l'un d'une mere ou d'une tendre sœur, l'autre sous le leger et précieux fardeau d'une épouse. Je vis deux jeunes fiancés luttant ensemble contre la mort. Cinq minutes auparavant ils étaient sans doute rayonnant de bonheur ; ils devaient être unis demain matin. Une même fosse les a reçus aujourd'hui et ils sont unis pour toujours dans un éternel sommeil. Tout cela se passa à mes yeux avec la rapidité de deux éclairs qui se suivent. Et puis les tenèbres s'épaissirent en un voile sur ma vue, et.....je ne vis plus rien. Les malheureux ! pas un cris ne s'échappait de leur poitrine ; un silence mille fois plus horrible que n'auraient pu l'être les gémissements de cent condamnés, torturés sur le chevalet, laissait dominer seul le bruit de l'incendie toujours plus actif, plus dévorant, plus impitoyable. Le plus grand nombre cependant parvint jusqu'au bas de l'escalier que j'avais à peine quitté moi-même depuis une demi-minute ; mais épuisés sans doute et asphiés ils ont du tomber les uns sur les autres ; et puis la porte s'était fermée sur eux, et avant qu'on eut pu la briser, la pression de ces cinquante corps les uns sur les autres était telle qu'il fut impossible de les retirer avant que le feu ne les eut entièrement couverts. Il n'y avait pas encore d'eau sur la place, et *huit minutes* seulement s'étaient écoulées depuis la chûte de la lampe première cause du malheur immense dont Québec portera long-temps le deuil.

MARC-AURÈLE.

Québec, 15 juin, 1846.

HORRIBLE CALAMITÉ ! ! !

INCENDIE DU THÉATRE SAINT-LOUIS.—PERTE D'UN GRAND NOMBRE DE VIES ! !

La force nous manque pour rendre compte d'une calamité telle que celle qui vient de frapper Québec, la ville des grandes infortunes. Près de cinquante personnes ont péri hier soir dans les flammes du théâtre ou y ont auparavant été suffoquées par la fumée. Sur les dix heures, au moment où l'exhibition des *Dioramas* de M. Harrison se terminait, et que les spectateurs commençaient à défiler pour sortir, le feu prit dans les scènes par une lampe à huile camphrée qui s'était détachée du plafond, et bientôt la salle du spectacle s'obscurcit par la fumée. Alors, hommes, femmes, enfants se précipitèrent au bas de l'escalier qui gagne aux loges pour sortir par le seul issu connu, issu excessivement étroit. Les premiers, poussés violemment dans l'obscurité, écrasèrent sous la pression de ceux qui les suivaient, et tous se trouvèrent accumulés en masse compacte, les uns sur les autres, sans qu'il fût possible à aucun d'eux de sortir ou de reculer, ou même de les arracher à la mort, malgré les efforts qui furent faits par M. O'Reilly, vicaire de la paroisse et plusieurs *citoyens zélés*. On assure même que l'on a arraché le bras de l'un des messieurs ainsi encaissés sans pouvoir le sauver lui-même. On entendait des cris lamentables ; plusieurs infortunés dans ce moment suprême, voyant que tout secours humain était impossible et n'espérant plus que dans la miséricorde divine, crièrent à M. O'Reilly dont ils entendait la voix : "Donnez nous l'absolution." Le ministre des consolations, épuisé de fatigues et d'efforts, leva la main pour les bénir et les absoudre ! Un instant auparavant, aidé de M. Tanswell, qui était encore sur les lieux, et d'une autre personne, il parvint à arracher à la mort Mde Tanswell, sans connaissance, mutilée par la flamme et meurtrie par la pression. Elle est hors de danger cependant. M. McDonald, le rédacteur du *Canadien*, eut aussi le bonheur d'echapper à cette calamité. Dès qu'on l'aperçut et qu'on l'entendit, plusieurs bras s'attachèrent à lui et on le retira ; dans les efforts qu'on avait faits pour le dégager, il avait perdu ses bottes. Ce serait peu si c'était là sa seule perte, mais il pleure la perte de son épouse et de sa fille ainée, madame Rigobert Angers, qui sont péries dans les flammes. Nous sympathisons avec ses malheurs de toutes les puissances de notre âme. Il reste avec une nombreuse famille qui n'a plus de mère pour en prendre soin.

A l'heure où nous mettons sous presse quarante six cadavres ont été retrouvés, dont trente-neuf reconnus. Parmi les personnes dont les corps sont encore sous les ruines sont Mlle. Rae et M. Weathly. Le corbillard allait et revenait avec l'activité de la mort et de la destruction pour transporter ces cadavres mutilés et carbonisés, à leurs demeures réciproques. M. Scott, greffier de la cour d'appel, a été retrouvé ainsi que ses deux enfans. Voici d'ailleurs la liste de ceux dont les corps ont été reconnus :

Emilie Worth, âgée de 9 ans, fille de Edward Worth, de Montréal, et sœurs de madame Lentesty.

Flavien Sauvageau, âgé de 14 ans, fils du maitre de l'orchestre canadien.

Elisabeth Lindsay, âgée de 44 ans, épouse de Thomas Atkins, avec son fils Richard Atkins, épicier, âgé de 27 ans.

Stuart Scott, écr., greffier de la cour d'appel, avec Jane, sa fille.

Thos. Hamilton, écuyer, lieutenant du 14e régiment.

Madame John Gibb, et Jane, sa fille.

M. Arthur Lane, fils d'Elisha Lane, de la compagnie de Gibb, Lane & co.

Dlle. Maria Ann Brown, maîtresse d'école, du Foulon de Wood & Gray, agée de 25 ans.

M. Horatio Carwell, marchand, Horatio, son fils, âgé de 6 ans, et Ann, sa fille, agée de 4 ans.

M. Jos. Tardif, agent des journaux, et sa femme.

Sara Darah, épouse de John Colvin, charretier.

James O'Leary, âgé de 22 ans, apprenti plâtrier ; Marie O'Leary, sa sœur, âgée de 18 ans.

M. J. J. Sims, apothicaire, Rebecca sa fille, âgée de 23 ans, et Kenneth son fils agé 13 ans.

Mme Marie O'Brien, épouse de M. John Lilly, tailleur, rue Buade.

M. J. B. Vézina, marchand, âgé de 30 ans, rue Sous-le-Fort.

Dame Henriette Glackemeyer, épouse de M. Molt, organiste, et Frédéric, âgé de 19 ans, Adolphe, âgé de 12 ans, ses fils.

Dame Marie-Louise Levallée, épouse de R. McDonald, écuyer, rédacteur du *Canadien*, et Dame Eugénie McDonald sa fille, épouse de M. Rigobert Angers.

M. Edward Hoogs, employé à la banque de Montréal, et Edmond, âgé de 8 ans, Edward, âgé de 6 ans, ses fils.

M. Thos. Harrison, âgé de 21 ans, d'Hamilton, H. C., frère du propriétaire des *Dioramas*.

John Berry, d'Aberdeen, employé de W. Price, écr., à l'Ottawa.

Colin Ross, plâtrier, de Montréal, et son épouse.

Joseph Marcoux, huissier.

Isaac Develin, orfèvre, rue Notre-Dame, Basse-Ville.

La servante de M. Andrew Paterson.

Trois autres corps inconnus.

Les recherches se continuent ; on n'a pas encore trouvé les corps des personnes qui suivent, manquant à leurs familles.

John Wheatly, libraire, rue Lamontagne.

Mlle. Rae, fille de M. Rae, du Commissariat.

Dlle. Emilie Poncy, hôtellière, marché de la Basse-ville, avec M. Maillgux de la Malbaie qui l'accompagnait.

LE *HERALD* ET LA PROCESSION DE LA FETE-DIEU.

Le *Herald* de ce matin a consacré son *leader* à écrire un article sur la procession de la Fête-Dieu. Il se plaint amèrement de ce que la procession faite entre dix heures et midi incommode les congrégations protestantes qui s'assemblent ; que le bruit des cloches est assourdissant, et que tout cela est de fort mauvais goût. Nous regrettons de voir de pareilles misères dans le *Herald* ; il nous semble que c'est plus que jamais le temps de la tolérance religieuse, et que c'est infiniment de plus mauvais goût pour nos frères protestants, d'élever la voix contre des pratiques, qui ont subsisté tranquillement depuis des siecles, et qui, dans l'hypothèse qu'elles causeraient quelque petit inconvénient, ne se présentent qu'une heure ou deux par chaque année.

LA PROCESSION.—Cette belle solennité a eu lieu hier matin, à la Paroisse et à la Cathédrale, avec toute la pompe et tout l'éclat que déploie le rite catholique dans toutes ses cérémonies. La foule était immense aux deux places et l'ordre le plus parfait a régné partout. La journée était très-belle, mais la chaleur était suffoquante. Les sociétés St. Jean-Baptiste et St. Patrice ont assisté en corps à la Paroisse, avec bannières et ornements, et à St. Jacques, la société de Tempérence a aussi puissamment contribué à rehausser la splendeur de la fête. Les reposoirs étaient partout d'une magnificence peu commune. On remarquait l'absence des troupes et des musiques militaires. Les diverses sociétés de musique citoyennes les remplaçaient.—*Minerve.*

LE FRANCO-AMÉRICAIN.

Ce Journal, dont nous avons l'agence, suspendu pendant quelques jours, vient de paraître sous un format agrandi et perfectionné. Il est soutenu par un grand nombre de capitalistes de New-York, qui lors de sa suspension ont souscrit $3000 pour en encourager la publication. Le Franco-Américain est rédigé avec talent, l'abonnement n'est que $6 par année. On peut le voir à nos bureaux.

ÉTATS-UNIS.

Envoi au sénat des bases d'un traité sur l'Oregon.—Discussion immédiate de ces bases en séance secrète.—Les cinq conditions principales du traité.—Dangers qu'aurait un ajournement de la question.

Les bruits qui couraient sur la reprise des négociations entre M. Buchanan et M. Pakenham, ont été officiellement confirmés par un message du président au sénat, mercredi dernier, et le sénat a immédiatement interrompu ses travaux pour prendre en considération ce grave intérêt devant lequel disparaissent tous les autres intérêts du moment. Malheureusement, cette affaire a été regardée comme affaire de gouvernement, et le sénat l'a discutée en séance secrète.

Quant au message de M. Polk et aux protocoles soumis par lui à l'examen du sénat, les termes n'en sont pas textuellement connus, mais toutes les correspondances de Washington s'accordent à dire qu'ils comprennent les cinq conditions principales qui suivent :

1o Adoption du 49e degré de latitude prolongé jusqu'à l'Océan Pacifique.

2o Cession entière de l'île de Vancouver à l'Angleterre.

3o La libre navigation du Columbia pendant toute la durée de la charte et du renouvellement de la charte de la compagnie de la baie d'Hudson ;

4o Le passage des détroits de Fuca déclaré neutre et commun ;

5o Reconnaissance des droits de propriété de la compagnie de la baie, d'Hudson sur les travaux exécutés par elle au sud du 49e degré, et par conséquent paiement d'une indemnité par les Etats-Unis pour ceux de ces travaux que la compagnie pourra leur laisser.

De ce nombre seraient les fort Vancouver, Walla Walla, Okanagan et Colville sur la rivière Columbia ; le fort Nasqually, sur le Puget Sound ; le fort Umqua, sur la rivière de ce nom ; le fort Boisee, sur la rivière Clark ; et le fort Hall, près de la Passe-du-Sud dans les montagnes, qui seraient tous livrés, moyennant indemnité, au gouvernement américain.

Les petites îles situées au sud du Columbia appartiendraient naturellement aux Etats-Unis par droit de contiguité.

La charte actuelle de la compagnie de la baie d'Hudson expire en 1858, c'est-à dire dans douze ans, mais il n'y a pas de doute qu'elle sera renouvelée, et par conséquent le droit de navigation sur le Columbia réclamé pour elle equivaut à un droit à peu près indéfini,

Ces propositions sont assez équitables au fond, mais il y a quelque danger dans la forme sous laquelle elles sont présentées tout à la fois par M. Pakenham et par M. Polk. Le premier a, dit-on, déclaré qu'il était autorisé par son gouvernement à signer définitivement un traité conclu exactement dans ces termes, mais que si une seule altération de quelque importance y était faite par le sénat, il devrait en référer à son cabinet et attendre de nouvelles instructions. Si M. Pakenham était obligé de demander ces instructions, nous ne pourrions nous empêcher de voir un certain péril dans ce délai. En effet, nous avons, dès le commencement des hostilités éclatées sur le Rio-Grande, exprimé la crainte que ces hostilités et les nouvelles conquêtes qu'elles assurent légitimement à l'Union américaine, ne fissent naître de nouvelles complications, ou qu'au moins elles n'engageassent le cabinet de Saint-James à attendre les événemens avant de se décider à des concessions vis-à-vis de ce pays-ci.

L'initiative que vient de prendre M. Pakenham, en renouvelant les négociations, a heureusement dissipé ces appréhensions de notre part. Cependant, elles ne sont point dissipées entièrement, lorsque nous prenons en considération ce fait que le cabinet britannique ignorait les batailles des 7 et 9 mai et la prise de Matamoras, lorsqu'il a transmis à M. Pakenham les instructions conciliantes d'après lesquelles il vient d'agir. Aujourd'hui qu'il a fait ce pas décisif, par ordre de son gouvernement, nous ne croyons pas que ce dernier puisse revenir en arrière. Cette retraite serait un fait trop grave.

DERNIERES NOUVELLES DU RIO-GRANDE.—On lit dans l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans du 4 juin :

"Le navire à vapeur l'*Alabama* est arrivé de Brasos de St.-Yago, d'où il est parti le 1er de ce mois, à 8 heures du matin. Il n'annonce rien de nouveau. Le général Taylor était toujours à Matamoras, attendant des renforts avant de pénétrer dans l'intérieur. Ses troupes désiraient ardemment en venir encore aux prises avec les Mexicains.

"Quelques Mexicains viennent d'arriver de Monterey au quartier-général du colonel Twiggs, avec des nouvelles toutes récentes. L'armée en retraite se dirige vers Monterey, et était, il y a sept jours, à quarante lieues de Matamoras. Ampudia, dit-on, a pris un ascendant complet sur l'armée, et tient Arista presque prisonnier. C'était à cela que tendaient les efforts d'Ampudia depuis le moment de son arrivée à Matamoras. Après la bataille du 9, il quitta le premier le champ de bataille, et, avant que personne eût pu le suivre, il arriva dans la ville en disant qu'Arista avait livré l'armée aux Américains. Ce bruit, répandu sur la route, a dû être accueilli d'autant mieux qu'il sauve aux Mexicains la honte d'une défaite. Le colonel Twiggs ayant demandé aux Mexicains s'ils pensaient que l'armée reviendrait sur ses pas, ceux-ci répondirent avec un geste d'une intraduisible éloquence : Oh! non ! non ! jamais ?

Correspondance.

Nous remercions nos amis de Québec, qui ont bien voulu nous adresser les détails de l'affreux malheur qui vient de les frapper et surtout ceux qui ont eu la bonté de s'interrer à l'agence future de nos publications, qui se trouve vacante par la mort de M. Tartif.

Nous accusons réception des lettres MM. F. H. G; F. R. A; J. L; F. M. D. et A. P. de Québec.

A NOS ABONNES DE QUEBEC.

Nos Abonnés en cette ville sont informés que nous nous occupons du choix d'un nouvel agent pour remplacer feu M. Jos. Tardif, une des malheureuses victimes de l'incendie de vendredi dernier. Nous espérons qu'en attendant, ils seront servis régulièrement.

MARIAGES.

En cette ville, ce matin, par le Rvd. Messire Fra. P'Heureux, curé de Contrecœur, Georges, E. Cartier Ecr. avocat, à Dlle. Hortense Fabre, fille unique de E. R. Fabre Ecr.

A St. Jean, le 8 du courant, par le Revd. Messire Larocque, curé du lieu, Thomas R. Johson, Ecuier à Dlle. Marie-Louise, fille ainée de Ambroise Bourgeois, Ecuier.

En cette ville, Samedi le 13 Juin courant, à Richmond Square, par le Revd. Dr. Lundy, John Montegu Ecr. de Londres, à Maria fille de feu Dunbar, Selby, M. D. et de Madame Selby de Montréal.

DÉCES.

En cette ville, le 9 du courant, M. Charles Pouperl dit Lafleur, à l'âge avancé de 81 ans.

A Sorel, le 9 du courant, après une courte mais douloureuse maladie, dame Marguerite Elizabeth Richer Laflèche, épouse de Charles Gouin, écuyer, de Sorel, âgée de cinquante quatre ans, onze mois et six jours. Justement regrettée de tous ceux qui ont eu l'avantage de la connaître et d'un grand nombre de malheureux qu'elle mettait son bonheur à secourir, elle emporte les regrets d'un époux désolé et de quatre enfants qui sauront bien longtemps cette perte.

A St. Rose, le quatorze du courant, à l'âge avancé de quatre-vingts ans et six mois, Dame Charlotte Marion, épouse de Mr. Antoine Charest. Cette bonne dame, dont la vie a été fertile en vertus, en bons exemples et en bonnes œuvres de tous genres, laisse pour déplorer sa perte une nombreuse famille d'enfants, de petits et d'arrières petits enfants, et surtout un époux éploré, dont elle a fait le bonheur durant la longue période de soixante quatre ans, et qui ne se peut consoler que par l'espoir de l'aller rejoindre bientôt au séjour des élus.

BANNIERE DU COMMERCE.

UNE Assemblée Générale du Corps du Commerce aura lieu aux Magasins de J. D. BERNARD, écuyer, rue St. Paul, VENDREDI prochain, le 19 Juin, à HUIT heures du Soir pour prendre des mesures pour présenter à l'Association St. Jean Baptiste de Montréal, la BANNIERE DU COMMERCE.

Il est attendu que tous les Marchands assisteront à cette Assemblée.

LUDGER DUVERNAY,
15 juin. Commissaire-Ordonnateur.

MAISON A LOUER.

A LOUER dans la Rue St. Alexandre, une Maison en pierres de taille, à deux étages. Prix £25 pour le reste de l'année.
S'adresser a
LOUIS DELAGRAVE.
16 juin 1846.

PELLANT ET BERNABE.

ONT l'honneur d'informer leurs amis et le public en général, qu'ayant acheté le fond de magasin, d'une personne qui n'était dans les affaires que depuis un an, à un prix beaucoup moins que le prix comptant, ils sont en état de vendre à bon marché un assortiment des plus étendus de marchandises de goût, bien choisi, qui mérite l'attention des familles, ayant confiance que leur prix réduit leur mériteront un peu du patronage public, qu'ils sollicitent humblement.
Montréal, 16 Juin 1846.

MARCHANDISES NOUVELLES,

Récemment Reçues par le Great Britain, Rory O'More, Britannia et Erromanga.

J. L. BEAUDRY & CIE.
No. 80, Rue Notre-Dame.

VIENNENT de recevoir par les vaisseaux ci-dessus, un assortiment splendide et très étendu de Marchandises de Fonds et de Goût, et ils en attendent encore tous les jours par le PEARL, LADY SEATON, VIVID, et autres Vaisseaux venant de Glasgow et de Liverpool.
Montréal, 12 mai, 1846.

UNE superbe et commode *VOUTE*, à louer, No. 130, rue Notre-Dame. Prix. £50.
15 juin BEAUDRY & FRERE.

FETE NATIONALE,
DE
L'INSTITUT CANADIEN,
SOUS LE PATRONAGE DES
DAMES CANADIENNES,
REPRÉSENTÉES PAR
MMES VALLIERES DE ST. RÉAL,
" LA FONTAINE,
" BOURRET,
" DRUMMOND.

LES Dames et Messieurs de Montréal, sont respectueusement invités d'assister, MERCREDI, le 24 du courant, jour de la *SAINT JEAN-BAPTISTE*, Fête Patronale du Pays, à une SOIRÉE PUBLIQUE, qui sera donnée par l'INSTITUT CANADIEN, dans une des Grandes Salles du Nouveau Marché, sous le patronage des Dames nommées ci-dessus, qui ont bien voulu se rendre à l'invitation du Comité

Rien ne sera épargné pour rendre la Soirée agréable. Les Rafraichissements seront en abondance, et servis par l'un des meilleurs Confiseurs de cette ville. Deux Corps de Musique seront employés pendant toute la soirée.

Plusieurs jeunes artistes Canadiens doivent chanter quelques Chansons mises par eux en musique exprès pour l'occasion.

Plusieurs Messieurs s'adresseront à l'Assemblée.

Les Dames Patronesses de la Soirée prendront le Fauteuil à HUIT heures et demie.

Cartes d'admission,—Prix : une Dame et un monsieur, 7s. 6d. ; Un Monsieur et deux Dame, 10s.

On peut s'en procurer chez MM. FABRE & Cie., GARNEAU et Roy, Beaudry et Frere, F. X. Brazeau, à la Salle de Lecture de l'Institut Canadien et au Bureau de M. C. E. Belle, Notaire, Rue St. Gabriel.—15 juin.

VEUILLEZ LIRE CETTE ANNONCE !

Le Dr. TAVERNIER prévient ceux quil ui sont endettés de ne payer aucun compte au nommé J. Baptiste Moyen, *vû qu'il a cessé de l'employer. Les personnes qui lui ont donné des argents voudront bien le faire savoir immédiatement. Il prie en même temps ceux qui lui doivent de venir régler leurs comptes.*